



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 décembre 2004

**Opération de Renouveau Urbain - Quartier Clou Bouchet -
Consultation pour la réalisation d'une étude de programmation
relative à la restructuration du groupe scolaire Jean Zay -
Demande de subvention**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004

DELIBERATION D20040466

AMERU

**Opération de Renouveau Urbain - Quartier Clou Bouchet -
Consultation pour la réalisation d'une étude de programmation
relative à la restructuration du groupe scolaire Jean Zay -**

Demande de subvention

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Après examen par la Commission Générale,

Les marchés de définition du Clou Bouchet, portant à l'origine sur la requalification des espaces urbains, ont évolué et ont abouti à la mise en place d'un véritable projet de rénovation urbaine et sociale.

Plusieurs territoires de projet au sein du quartier et sur ses franges ont été identifiés comme porteurs d'enjeux forts au regard des objectifs figurant dans les orientations programmatiques.

Les études se poursuivent actuellement à travers la tenue de réunions, d'ateliers territoriaux dont le but est de définir de manière précise le Plan d'actions à 5 ans et ce, à partir du Plan de référence global qui traduit les grands principes sur le quartier du Clou Bouchet à 15 ans.

Le secteur en limite Nord du quartier, situé autour du boulevard de l'Atlantique et qui regroupe d'ores et déjà plusieurs équipements dont le groupe scolaire Jean Zay, la Maison Pour Tous, le Foyer des Jeunes travailleurs, est l'un des secteurs à enjeu identifié.

Il convient désormais de donner une traduction concrète à certains besoins et attentes exprimés et pouvant être pris en compte d'ores et déjà, puisqu'ils s'insèrent dans le cadre général du projet de rénovation urbaine et viennent par réciprocité le conforter. Le groupe scolaire Jean Zay est au nombre de ces priorités.

Classé en Zone d'Education Prioritaire (ZEP), l'établissement a eu à subir des dégradations structurelles importantes.

Ces dégradations affectent durablement certains des bâtiments et ce, malgré des travaux réguliers d'entretien. Penser une requalification en profondeur de cet établissement en menant concomitamment la rénovation du restaurant scolaire, qui va permettre l'installation dans le temps d'une nouvelle organisation, est désormais une nécessité.

Seront également pris en compte l'aménagement des abords, les relations au boulevard de l'Atlantique, la gestion des accès, les modes d'approvisionnement, le traitement des clôtures. L'objectif est de permettre à terme la modification durable de l'image de l'institution scolaire, vecteur de citoyenneté, et de poursuivre le renouvellement du quartier, amorcé notamment par le réaménagement du collège Jean Zay.

A ce stade, une étude de programmation pour la restructuration d'ensemble du groupe scolaire est nécessaire et constitue aussi un préalable indispensable à la mise en place d'un projet coordonné et cohérent. Estimée à environ 50 000 € TTC, elle fera l'objet d'un cofinancement de l'Etat à hauteur de 40 % du montant HT et ce, au titre des actions urgentes retenues par l'ANRU.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Valider le principe de cette étude de programmation et autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter la subvention auprès de l'Etat en référence aux actions anticipées programmées sur 2004 (ANRU).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

[Ordre du jour](#)